



## TABLE RONDE DE TURIN

sur

# L'impact de la crise mondiale sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat et les réponses en termes d'actions des pouvoirs publics

Intesa Sanpaolo, Palazzo Turinetti

Turin, Italie, 26 et 27 mars 2009

## RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTE

**TABLE RONDE DE TURIN**  
**SUR**  
**L'IMPACT DE LA CRISE MONDIALE**  
**SUR LE FINANCEMENT DES PME ET DE L'ENTREPRENEURIAT**  
**ET LES RÉPONSES EN TERMES D' ACTIONS DES POUVOIRS PUBLICS**

26 et 27 mars 2009

**RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTE<sup>1</sup>**

**I. INTRODUCTION**

1. La Table ronde, qui s'est tenue sous les auspices du Groupe de travail sur les PME et l'entrepreneuriat au siège de la banque Intesa Sanpaolo à Turin, a été l'occasion d'un échange de vues extrêmement riche entre les principales parties prenantes – à savoir, les gouvernements, les représentants des PME, des institutions financières et des organisations internationales – consacré à l'impact de l'actuelle récession sur les PME et l'entrepreneuriat, et en particulier sur leur financement. À cette occasion, les participants ont présenté des éléments qui révèlent que les PME ont été durement touchées par la crise mondiale.

2. Les PME représentent un segment important de toutes les économies et elles sont par conséquent essentielles à la reprise. Aider les PME signifie aider l'ensemble de l'économie à retrouver toute sa vigueur et une croissance soutenue. Les PME nécessitent donc une attention particulière dans le contexte actuel de récession. Pour faire face aux conditions difficiles auxquelles ils sont confrontés, les PME et les chefs d'entreprises ont besoin de mesures efficaces à court terme, qui doivent cependant, pour être pleinement efficaces et rétablir la croissance, être accompagnées d'améliorations à long terme de l'environnement financier des PME.

3. Le choc sur la demande que subissent les PME est apparu comme une source d'inquiétude pour l'ensemble des participants, au même titre que la pénurie de crédit et les taux d'intérêt élevés appliqués aux petites entreprises.

4. De façon générale, la plupart des PME ont enregistré une baisse de la demande, tandis que la crise du crédit affecte inégalement les différents pays. Le resserrement du crédit est notable, malgré l'assouplissement non négligeable de la politique monétaire par les banques centrales. Les écarts de taux d'intérêt ont atteint des niveaux inédits, annulant partiellement les effets de cet assouplissement.

5. Les conclusions des débats s'inscrivent dans le prolongement de la *Déclaration d'action de Brasilia sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat* (OCDE, mars 2006), qui soulignait l'importance pour le financement des PME d'un cadre d'action élargi. Il est en effet nécessaire de mettre

---

<sup>1</sup> La Table Ronde était coprésidée par M. Jacques Augustin, sous-Directeur du tourisme, Direction Générale de la Compétitivité et des Services (DGCIS), Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, France ; et par M. Salvatore Zecchini, Président de l'Institut pour la Promotion Industrielle (IPI), Italie

en place « un cadre fiable en matière de gouvernance, de fiscalité, de réglementation et de droit applicable, fixant des règles du jeu équitables pour toutes les entités économiques indépendamment de leur dimension ». Les participants ont en particulier indiqué que les mesures prises par les gouvernements pour faciliter le financement des PME ne devaient pas mettre en péril l'équité de la concurrence et devaient éviter d'alimenter une montée du protectionnisme.

## II. RÉSOUDRE LE PROBLÈME DU MANQUE DE FONDS DE ROULEMENT

6. La quasi-totalité des participants ont reconnu que le problème croissant du manque de fonds de roulement menaçait la survie des PME. De nombreux intervenants ont signalé que la situation dans ce domaine s'était rapidement détériorée à la fin de 2008 et avait encore empiré au cours du premier trimestre de 2009. Tous les indicateurs montrent que si rien n'est fait pour endiguer la crise de liquidités, les disparitions de PME vont très rapidement se multiplier. Les participants se sont unanimement accordés à reconnaître l'urgence de la situation.

7. Un certain nombre d'exemples des meilleures pratiques adoptées pour résoudre ce problème de fonds de roulement ont été mis en avant :

### *Rendre opérationnels les systèmes de garanties*

- La mesure la plus utilisée est l'extension des programmes de prêts et de garanties de prêts à l'intention des PME. Les enseignements tirés des précédentes crises ont montré que les injections de capitaux dans les banques ne sont pas suffisantes pour augmenter le volume de prêts et que des garanties des gouvernements sont également nécessaires. Dans les pays où les PME sont fortement exportatrices, les gouvernements ont aussi étendu leurs programmes de garanties à l'exportation. Cependant, certaines banques renâclent toujours à avoir recours à ces programmes de garanties. Les participants ont longuement débattu des façons de surmonter leurs réticences.
- Les intervenants ont également décrit d'autres mesures prises par leurs gouvernements tels que la nomination de « **médiateurs du crédit** », le **suivi du volume de prêts** accordés aux PME par les banques à travers une obligation de rendre des comptes et **l'établissement d'un code de conduite** applicable aux prêts aux PME. Une autre mesure intéressante est l'octroi direct par certains gouvernements d'accords de préfinancement aux PME, que celles-ci peuvent faire valoir auprès des banques pour obtenir des prêts garantis.

### *Résoudre les problèmes de liquidités*

- Pour résoudre les problèmes de liquidités, les pays ont mis en place un certain nombre de **mesures fiscales** telles que des réductions ou des reports d'impôts. Il a été proposé que les gouvernements s'attachent avant tout à réduire les impôts qui ne sont pas liés aux bénéficiaires, c'est-à-dire les impôts dont l'entreprise doit s'acquitter, qu'elle réalise ou non des bénéfices (les impôts sur les salaires, par exemple). Certains gouvernements **reportent aussi le paiement des contributions sociales** que leur doivent les PME.
- Les PME intégrées à des **chaînes de valeur** sont particulièrement vulnérables, c'est pourquoi certains gouvernements **garantissent leurs comptes à recevoir**. Dans plusieurs pays, les plans de relance prévoient d'allouer un certain pourcentage des appels d'offres aux PME. Un autre

problème majeur signalé par plusieurs intervenants est l'augmentation des **délais de paiement**. Pour résoudre les problèmes de liquidités certains gouvernements montrent la voie en payant leurs fournisseurs dans les 30 jours. De surcroît, la Commission européenne est en train de revoir la directive sur les délais de paiement afin d'améliorer le comportement des entreprises en la matière.

### III. AIDER LES START-UPS ET LES PME INNOVANTES À FORTE CROISSANCE

8. Un consensus s'est dégagé autour de la nécessité de garantir aux start-up et aux PME innovantes à forte croissance l'accès à des moyens de financement adéquats.

- Certains gouvernements ont décidé de favoriser l'apport de capital-risque privé via le **co-investissement**, dans la lignée de la Déclaration d'action adoptée par l'OCDE à Brasilia qui suggère que « correctement épaulés sur le plan de la gestion, les fonds d'investissement publics peuvent opérer de manière à catalyser et exploiter l'apport de capital-investissement privé ».
- D'autres ont entrepris de réduire, voire d'éliminer, **les taxes sur les revenus des capitaux** investis dans les PME via des fonds de capital-risque.

### IV. AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT FINANCIER DES PME ET DE L'ENTREPRENEURIAT SUR LE LONG TERME

- La structure impersonnelle du système bancaire moderne prive souvent les PME d'un contact personnalisé avec leurs banquiers. Les établissements bancaires devraient par conséquent envisager de prendre en compte la relation qui unit l'entreprise et sa banque dans leur méthode d'évaluation de la solvabilité des PME. Déléguer aux succursales locales des banques les décisions relatives à l'octroi de prêts aux PME permettrait de mieux tenir compte de la situation et de la viabilité de ces dernières. Les succursales locales devraient être dotées d'un personnel formé pour travailler avec les PME. Dans l'ensemble, il est important de souligner que les banques et la communauté financière portent en elles une partie de la solution aux problèmes de financement des PME et de l'entrepreneuriat. Les PME doivent de leur côté améliorer la transparence concernant leur état financier et économique, et la qualité de leur demande de crédit. La coopération entre les banques, les PME et les gouvernements doit par conséquent être renforcée.

- Le cadre réglementaire de Bâle 2 et ses effets potentiellement pro-cycliques pour les PME ont été évoqués ; si Bâle 2 était revu à l'occasion de la crise financière, les gouvernements pourraient évaluer l'effet que ses dispositions peuvent avoir sur les prêts aux PME.

- Certains éléments montrent que les systèmes automatiques d'évaluation du crédit ne sont pas toujours efficaces, si bien que des entreprises rentables ne parviennent parfois pas à obtenir de crédit. Il faut par conséquent limiter le recours à ces méthodes automatisées et mettre en place de nouveaux systèmes permettant d'évaluer le risque de crédit des PME à l'échelle de l'entreprise et non plus à celle du secteur.

- Les besoins de financement spécifiques des micro-entreprises (moins de 10 employés) qui sont majoritaires dans le secteur des PME, ont été étudiés. Dans les secteurs traditionnels, les petites entreprises ont souvent des besoins financiers modestes pour conduire leur activité. Ces besoins pourraient être couverts par le micro financement dans les pays qui n'ont pas encore mis en place de tels programmes.

## **V. D'AUTRES RÉPONSES EN TERMES D' ACTIONS DES POUVOIRS PUBLICS POUR AMÉLIORER LE FINANCEMENT DES PME ET DE L'ENTREPRENEURIAT**

### *Améliorer l'information et les compétences des PME et des chefs d'entreprise*

- Améliorer l'accès à l'information relative aux mesures mises en place par les gouvernements en faveur des PME est fondamental pour assurer la bonne application des nouveaux programmes et politiques publics. Cette communication peut être favorisée par l'instauration de partenariats avec les fournisseurs de services aux entreprises ou les associations d'entreprises. Comme indiqué dans la Déclaration d'action adoptée par l'OCDE à Brasilia, « le fait d'informer les PME de la palette des possibilités de financement, par le biais par exemple de programmes publics de garantie, d'investisseurs-tuteurs et du crédit bancaire, renforcera l'utilisation des dispositifs ».

- Les efforts de renforcement des compétences devraient stimuler une demande qualifiée de financements de la part des PME. Les compétences de gestion des PME, particulièrement dans le domaine de la finance, doivent être soutenues. Pour améliorer le niveau des connaissances financières au sein des PME, les gouvernements pourraient soutenir le développement des services aux entreprises et des stages.

### *Faciliter le dialogue et la consultation entre les gouvernements, les PME et les institutions financières*

- Les PME devraient participer dès le départ à la formulation des politiques et des programmes concernant leur financement pour s'assurer que leurs perspectives et leurs besoins sont bien compris et pris en compte. Des exemples ont été donnés de consultations et d'échanges avec les représentants des PME dans le cadre de forums et de tables rondes destinés à susciter l'intérêt pour les mesures et les programmes existants en faveur du financement des PME, et à en évaluer l'efficacité.

### *Mieux comprendre le contexte du financement des PME et de l'entrepreneuriat*

- Afin de permettre aux décideurs politiques d'évaluer l'efficacité de leurs mesures et de se faire une idée précise de la situation des PME, il est nécessaire de leur fournir des données plus actualisées et plus spécifiques à cette catégorie d'entreprise sur l'offre et la demande de financement. De nombreux pays de l'OCDE améliorent la transparence en matière de prêts bancaires en encourageant les banques à publier la composition de leurs portefeuilles de prêts selon la taille des entreprises.

## **VI. L'OCDE**

- Dans cette optique, l'OCDE devrait promouvoir une collecte des données sur l'offre de financement disponible pour les PME ainsi que sur la demande de celles-ci dans ce domaine. L'OCDE pourrait également prôner l'établissement d'un Tableau de bord des données et des politiques relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat. Le Groupe de travail sur les PME et l'entrepreneuriat (GTPMEE) devrait assurer une veille, rendre compte, et débattre régulièrement des tendances en matière de financement des PME.

- L'OCDE devrait aussi continuer à faciliter le dialogue tripartite entre gouvernements, PME et institutions financières, afin d'être en mesure d'évaluer à intervalles réguliers les progrès accomplis en matière de financement des PME et de l'entrepreneuriat.